



Étienne Buyse

*Lettre ouverte à S. Exc. Mgr Terrence Prendergast,  
Commissaire pontifical pour les Fils de Marie*

## TANT DE QUESTIONS SANS RÉPONSES!

En 1981, je suis devenu un simple membre dans l'Armée de Marie qui, dès ses débuts, a toujours voulu que ses membres soient au courant de l'évolution de l'Oeuvre. Cela se fit soit par sa revue mensuelle soit, plus tard, par son journal. L'évolution technique fait que, maintenant, nous sommes par Internet immédiatement au courant de ce qui se passe dans le monde. De ce fait, au fur et à mesure, j'ai pris connaissance de vos lettres, des réponses données ainsi que de la réaction des membres. Après cette petite introduction vous permettant de me situer un peu, je me permets de prendre la liberté de vous poser quelques questions très simples.

Je constate que, dans vos lettres, il apparaît toujours une divergence de vue avec vos interlocuteurs que sont les Fils de Marie et la Fondatrice de l'Oeuvre, Mère Paul-Marie. Je pense comprendre cette situation du fait que ce n'est que depuis environ deux ans que vous avez été nommé Commissaire pontifical, à la suite d'un autre Commissaire pontifical, pour «régler» l'affaire de la Communauté des Fils de Marie et, une fois pour toutes, celle de sa Fondatrice. C'est une affaire qui dure depuis sa fondation officielle en 1971, soit depuis plus de 34 ans! Je constate qu'on pose toujours les mêmes questions, qu'on vient toujours avec les mêmes accusations qui sont fausses. Il est donc normal que les Fils de Marie, ainsi que la Fondatrice, ne puissent, en dépit de toute leur bonne volonté, vous donner une réponse allant dans le sens de vos demandes. Dans une certaine mesure, je peux comprendre votre agacement, et ainsi peut-être une mauvaise humeur, mais mes questions seront très simples en espérant recevoir également des réponses simples et sans ambiguïté.

Si l'on veut bien comprendre une affaire, il faut dès le début retourner vers la source, et c'est une chose dont personne ne souffle mot. Et ma première question est celle-ci:

- **Est-ce que vous vous êtes penché, Monseigneur, sur ce qui s'est passé il y a maintenant plus de 34 ans?...**

Pour commencer, il suffirait de ne lire que le tout premier livre de *Vie d'Amour* pour apercevoir une toute petite phase de la vie vécue de Madame Marie-Paule Giguère. Cette femme a très mauvaise réputation dans les milieux ecclésiastiques à cause des calomnies lancées par son mari qui mène une vie de débauche et qui est un peu le reflet de la vie dépravée de notre monde actuel. Or voilà qu'une femme avec une telle réputation annonce à l'archevêché de Québec, après le 28 août 1971, la fondation d'un mouvement avec pour titre «L'Armée de Marie»! L'archevêché de Québec voit cela d'un mauvais oeil, car le programme de ce nouveau mouvement ne correspond pas au programme de celui de l'archevêché, il est trop «traditionnel». Il demande donc pour commencer d'enlever le mot «Armée», ce mot ne convenant pas pour une personnalité comme Marie, la Mère de Dieu. Alors, Monseigneur, que pensez-vous de «L'Armée Bleue», «La Légion de Marie», «La Milice de l'Immaculée», de saint Maximilien Kolbe, «La Milice de Jésus-Christ» et autres? Ces

mouvements n'ont-ils pas une consonance militaire? Le refus d'enlever ou de changer le titre donné par le ciel à Madame Marie-Paule Giguère (chose impensable et impossible qu'une telle personne mal famée reçoive des informations du ciel!!!) fut très mal interprété par certaines autorités progressistes du diocèse de Québec. Le programme de vie de l'Armée de Marie allait à l'encontre de leurs idées et objectifs.

L'Armée de Marie prit de l'extension en dépit des obstacles de la part des autorités de l'Église de Québec qui influencèrent les médias pour atteindre l'honorabilité de ce mouvement, et surtout celle de la Fondatrice. Tandis que, par son programme de vie, beaucoup de personnes reprirent le chemin de l'Église (je suis parmi ceux-là), des vocations religieuses naissaient dans son sein, alors que celles-ci diminuaient comme une peau de chagrin dans les séminaires de Québec. Et je vous pose, Monseigneur, une deuxième petite question:

- **Pour quelle raison l'archevêché n'a-t-il pas accepté les demandes de ces jeunes gens pour entrer dans les séminaires ayant pour but de devenir prêtres?**

Puisque aucune réponse aux demandes ne fut donnée de la part des responsables de l'archevêché, ce qui, en d'autres termes, signifie un refus, ces jeunes gens sont partis faire leurs études ailleurs. Pour être plus précis, ils sont partis à L'Angelicum, à Rome. Monseigneur Louis-Albert Vachon, alors archevêque de Québec, proclamait officiellement haut et fort que ces jeunes ne deviendraient jamais prêtres! Dans une certaine mesure, l'archevêque avait raison puisque ces étudiants n'étaient pas «couverts» par un évêque. Mais c'est le Pape Jean-Paul II qui a demandé à un évêque d'Italie, Monseigneur Mario Peressin, de prendre cette jeune communauté sous sa protection, puisque le Canada ne le voulait pas. Et ma troisième question, Monseigneur, est celle-ci:

- **Pourquoi l'archevêché du Québec ne voulait-il pas prendre à ce moment-là ces étudiants?**

Sachez, Monseigneur, que le premier «Fils de Marie» fut ordonné prêtre par le Pape Jean-Paul II! Et, à ce moment-là, l'archevêché lance le bruit que le Pape n'était pas au courant qu'il y avait un Fils de Marie parmi les autres ordonnés! Sachez, Monseigneur, que le Pape Jean-Paul II savait qu'il y avait un Fils de Marie parmi les ordonnés et qu'il n'a jamais critiqué l'Armée de Marie ou les Fils de Marie, bien au contraire.

Par la suite, d'autres Fils de Marie furent ordonnés en bonne et due forme, selon le rite de l'Église catholique, et ces jeunes prêtres purent prendre quelques semaines de repos dans leur pays, le Canada. Ma quatrième question, Monseigneur, est encore une fois très simple:

- **Pour quelle raison toutes les églises du Québec leur furent interdites?**

Et elles le sont encore aujourd'hui, plus de vingt ans après l'ordination du premier Fils de Marie!

Et une autre petite question:

- **Les églises leur étant interdites, ne trouvez-vous pas normal, Monseigneur, que l'Armée de Marie construise, après plusieurs années, elle-même, un**

**bâtiment avec une chapelle sur ses propres terrains pour que les Fils de Marie puissent y vivre leur vie religieuse, puisque tout leur est fermé au Québec?**

Pourquoi l'Armée de Marie aurait-elle dû demander l'autorisation à l'archevêché de construire une maison pour des retraites avec une chapelle sachant d'avance que cela lui aurait été refusé, alors que le diocèse de Québec vend des dizaines d'églises?

Et maintenant vous demandez, Monseigneur, aux Fils de Marie, de «suspendre provisoirement» toute activité dans cette chapelle, de suspendre la dévotion à la Dame de Tous les Peuples, qui fut un jour Marie, et vous êtes mécontent qu'on n'y donne pas suite?

Le Pape Benoît XVI est certainement au courant de l'affaire de l'Armée de Marie. Nous ne sommes pas étonnés, car le Pape Benoît XVI, **qui fut un jour** cardinal Ratzinger, s'est déjà prononcé contre l'Armée de Marie, sur la base des calomnies et documents faussés remis à Rome par l'archevêché de Québec et autres personnalités de l'Église.

Et encore une autre petite question, Monseigneur:

**– Pourquoi faites-vous toujours allusion dans vos lettres à Marc Bosquart?**

Marc Bosquart est un membre comme moi dans l'Oeuvre, il n'est pas de la Communauté des Fils de Marie. Ce sont deux sujets bien distincts. Marc Bosquart a émis des hypothèses, qui ont été avant impression et publication remises par un théologien aux autorités de l'Église de Rome, qui ont jugé superflu d'étudier de tels écrits! Et vous savez très bien, Monseigneur, que les Fils de Marie n'ont jamais développé dans leurs homélies et leur fonction de prêtre les théories de Marc.

Monseigneur, au lieu de continuer à vouloir discuter dans la voie actuelle, je pense qu'il vaudrait mieux faire un retour vers la source et commencer par chercher ce qui a vraiment provoqué ce refus, dès 1971, d'une nouvelle Oeuvre qu'est l'Armée de Marie et sa Fondatrice. Si c'est l'Armée de Marie qui, par sa fondation et sa Fondatrice, est à l'origine des difficultés, il faut en chercher la ou les raisons. Le fait principal pour moi est qu'elle dérange les objectifs des autorités de l'Église du Québec. Voilà, en toute simplicité, l'origine des difficultés. Ce mouvement, depuis les années 1970, allait à l'encontre des tendances et objectifs de l'Église du Québec qui voulait une Église du peuple, avec plus de liberté et moins dépendante de Rome. Ceci a été très bien vu et senti lors de la visite de Jean-Paul II au Canada. Aujourd'hui, on voit les conséquences de cette politique: les églises sont vides et on les vend, les gens ne pratiquent plus, mais disent qu'ils sont toujours catholiques! Comment peut-on être catholique si on ne pratique plus sa religion? Ils effacent d'un trait de main les commandements, parce que cela ne correspond pas à leurs idées et à leur comportement sur le sens de la liberté.

Je pense, Monseigneur, qu'il faudrait commencer par donner une réponse à ces toutes premières questions avant de vouloir aller plus loin, mais, en toute franchise, j'ai mes doutes.

Tout en espérant une réponse et m'excusant d'avoir pris un peu de votre temps par la lecture de mes pensées,

je m'incline et demande, Monseigneur, votre bénédiction.